



## Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

45 | 2012

Le quotidien des techniques

---

Alya AGLAN, Michel MARGAIRAZ et Philippe VERHEYDE [dir.], *Crises financières, crises politiques en Europe dans le second XIX<sup>e</sup> siècle. La Caisse des dépôts et consignations de 1848 à 1918*

Genève, Droz, 2011, 224 p. ISBN : 978-2-600-01493-4. 36,30 euros.

Jean-Luc Mastin

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4388>

DOI : 10.4000/rh19.4388

ISSN : 1777-5329

### Éditeur

La Société de 1848

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2012

Pagination : 210-212

ISSN : 1265-1354

### Référence électronique

Jean-Luc Mastin, « Alya AGLAN, Michel MARGAIRAZ et Philippe VERHEYDE [dir.], *Crises financières, crises politiques en Europe dans le second XIX<sup>e</sup> siècle. La Caisse des dépôts et consignations de 1848 à 1918* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 45 | 2012, mis en ligne le 02 avril 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4388> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.4388>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Alya AGLAN, Michel MARGAIRAZ et Philippe VERHEYDE [dir.], *Crises financières, crises politiques en Europe dans le second XIX<sup>e</sup> siècle. La Caisse des dépôts et consignations de 1848 à 1918*

Genève, Droz, 2011, 224 p. ISBN : 978-2-600-01493-4. 36,30 euros.

Jean-Luc Mastin

---

## RÉFÉRENCE

Alya AGLAN, Michel MARGAIRAZ et Philippe VERHEYDE [dir.], *Crises financières, crises politiques en Europe dans le second XIX<sup>e</sup> siècle. La Caisse des dépôts et consignations de 1848 à 1918*, Genève, Droz, 2011, 224 p. ISBN : 978-2-600-01493-4. 36,30 euros.

- 1 Issu d'une journée d'études organisée à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) à Paris en 2007, cet ouvrage collectif prend place entre un volume consacré aux trente premières années de l'institution, *1816 ou la genèse de la Foi publique*, et celui sur *La Caisse des dépôts et consignations, la Seconde Guerre mondiale et le XX<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup>. Il se compose de trois parties. La première présente deux synthèses sur la construction des systèmes financiers belge entre 1848 et 1900 (D. Luyten) et italien entre 1861 et 1913 (G. Conti, R. Scatamacchia). Les deuxième et troisième parties sont respectivement centrées sur la CDC et le système financier public français face aux révolutions et crises de 1848 et de 1870-1871 (F. Démier, A. Plessis), et face aux crises de l'épargne de la Troisième République jusqu'en 1918 (M. Margairaz, A. Aglan, B. Oger, P. Verheyde). Quelques contributions se chevauchent, et l'utilisation d'une source imprimée (le rapport Labeyrie, directeur général de la CDC, 1893) et du livre de Roger Priouret (publié en 1966 à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la CDC) produit quelques redondances. Mais -

l'ouvrage, qui repose aussi sur des dépouillements inédits d'archives de la CDC, offre au lecteur davantage familier avec les acteurs privés du système financier, une entrée agréable dans l'étude des institutions du système financier public et de la petite épargne.

- 2 Il montre comment ce système, mis en place en 1816 (création de la CDC et de la Caisse d'amortissement) et 1837 (attribution à la CDC de la gestion des dépôts des caisses d'épargne, jusque-là versés en compte-courant au Trésor), s'est renforcé par réajustements successifs liés aux crises du deuxième XIX<sup>e</sup> siècle. La solidarité étroite entre les Caisses d'épargne ordinaires (CEO) et postale (Caisse nationale d'épargne, CNE, créée en 1881), la CDC, le Trésor, et la Banque de France, a permis – non sans tensions – de surmonter ces crises, et de sauver la « foi publique » (devise et raison d'être de la CDC), c'est-à-dire le crédit de l'État, à la fois emprunteur (rentes, bons du trésor) et garant de la sécurité des dépôts des épargnants.
- 3 La CDC est la clé du système. C'est un agent important du marché financier : elle draine d'énormes ressources qui ne cessent de croître (les dépôts des caisses d'épargne passent de 355 millions de francs en 1848 à 4 180 en 1914, soit presque le budget de la France qui est alors de 5 milliards) et qu'elle emploie principalement en rentes et en un compte courant au Trésor. Les crises de 1848 et de 1870-1871 ont révélé le risque lié à sa double dépendance politique (à l'égard de l'État) et financière (à l'égard d'une ressource instable, la petite épargne, et du marché de la rente). L'histoire présentée ici est donc celle de la conquête d'une relative autonomie : par la diversification de ses ressources (néanmoins toujours issues des institutions de prévoyance, des sociétés de secours mutuels en 1852 aux retraites ouvrières et paysannes en 1910) et de ses emplois (prêts aux départements et communes, obligations de chemins de fer et autres titres garantis par l'État) ; et par la libre disposition de ses bénéfices. Cette évolution tend cependant à faire de la CDC la première banque française, confrontée, comme les banques commerciales, à la difficulté de concilier liquidité, sécurité, et rendement de ses emplois.
- 4 La crise de 1848, qui est la plus grave, apparaît fondatrice. Le récit de Francis Démier souligne sa dimension politique (conflit entre la CDC, « bastille de l'orléanisme », et le gouvernement provisoire républicain), les difficultés à parer aux retraits, et la « spoliation » des épargnants (remboursés en partie en rente dévaluée et en bons du Trésor), mais aussi le rôle salvateur de la Banque de France. Pour Alain Plessis, « l'étonnante résistance » de la CDC au désastre de 1870-1871 s'explique par son renforcement au cours du Second Empire (création d'un fonds de réserve en 1860), par son « habile politique » de remboursements et de vente de titres et par l'aide de la Banque de France : autant de leçons tirées de 1848. Il souligne aussi le rôle des hommes (Guillemot, directeur de la CDC de 1848 à 1871) et des réseaux.
- 5 Après 1871, la relative faiblesse des crises de l'épargne s'explique par la « politique de prudence » (Michel Margairaz), forgée à la CDC à partir de l'expérience des crises, et au Parlement à travers un long débat sur la réforme du système (1885-1895), dont Alya Aglan analyse les discours et les enjeux économiques, sociaux et politiques. Lié à l'inquiétude suscitée par la rapide croissance des dépôts, ce débat qui porte sur la diversification des emplois (et, partant, sur leur rôle économique et leur rendement) et des ressources, aboutit à de simples réajustements prudents (limitation du taux d'intérêt des livrets, plafonnés à 1 500 francs, « clause de sauvegarde »), socialement conservateurs (faible intérêt pour les HBM) : ce que Benoît Oger appelle une « politique

malthusienne de l'épargne ». S'appuyant sur l'exemple de la CNE en 1893, celui-ci analyse les ressorts politiques et sociologiques d'une crise de l'épargne : les déposants sont plus sensibles aux facteurs politiques qu'aux facteurs économiques ; les retraits sont plus forts à l'ouest d'une ligne Le Havre-Sète ; les plus gros livrets sont plus volatiles. Enfin, la guerre n'entame pas la résistance du système, qui se traduit, selon Philippe Verheyde, par la relative faiblesse des retraits (1914-1916) – sauf pour la CNE, plus fragile que les CEO. Elle renforce la dépendance de la CDC à l'État, qui, tout en réactivant la caisse d'amortissement, la prie de soutenir les grands emprunts nationaux.

- 6 La perspective comparative est limitée, mais montre les résistances auxquelles se heurte, dans de jeunes États, la construction d'un système financier public : en Belgique, elle est tardive et liée à la crise de 1848 ; en Italie, elle est inachevée et incapable de garantir la « foi publique » à l'intérieur et à l'extérieur.

---

## NOTES

1. Alya Aglan, Michel Margairaz et Philippe Verheyde [dir.], *1816 ou la genèse de la Foi publique. La fondation de la Caisse des dépôts et consignations*, Genève, Droz, 2006 ; Alya Aglan, Michel Margairaz et Philippe Verheyde [dir.], *La Caisse des dépôts et consignations, la Seconde Guerre mondiale et le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2003.